

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023 à 18h

Etaient présents : Fanny BOUYS, Frédéric CAUSSIL (Maire), Christine CREPON, Jean-Christophe DUPOUX, Paul NOUGARET, Lucy GOT, Bruno PALLARES, Michel PRONOST, Annie SAUVAIRE.

Excusés avec procuration : Sophie BAZIN, Valère CACHEUX, Michel GARCIA

Absents : Aline CHAMPSAUR, Antoine SAUVAIRE

Secrétaire de séance : Annie SAUVAIRE

Arrivée de Paul à 18h06

Point N° 1 : Approbation du Compte-rendu du Conseil du 6 Novembre 2023
10 Pour

Point N°2 : Décision modificative N°1 au Budget Communal 2024
10 Pour, 2 abstentions

Point N°3 : Convention sur les frais de fonctionnement de l'école avec Le Triadou : Les frais de scolarité s'élèvent à 1552,65€ par enfant scolarisé à St Vincent. Prades le Lez ne veut pas participer, Monsieur le Maire propose d'en reparler à Mme F. Brau (Maire de Prades). Mr Dupoux évoque le désamiantage de la classe maternelle de Prades.

12 Pour

Point N°4 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement de 2024
12 Pour

Point N°5 : Information : Mr le Maire évoque le congrès des maires (où il s'était rendu), et décrit de petites silhouettes de piétons fluorescentes, pour matérialiser des passages piétons. Il évoque aussi les violences envers les élus, les démissions de maires et une surcharge administrative. Il parle aussi de taxe foncière, citant l'augmentation des bases de 7%.

Mr Pronost évoque le dossier de la Sté FIELDMAN. Il indique que celle-ci veut que les travaux soient pris en charge par la Commune. Cela bloque la rétrocession du lotissement Nexity, mais aussi les raccordements aux eaux usées de particuliers, rue des puits.

Mr Pronost et Mr Dupoux évoquent l'avancée du programmiste sur le projet « esplanade/cœur de village ». Présentation d'un parking de 17 places + 1 PMR, du projet de retirer les grilles couvrant le fossé du pluvial (face aux nouveaux ateliers municipaux) et de les remplacer par du bois, d'édifier un mur en gabion tout le long.

Proposition d'une chicane devant les ateliers, pour réduire la vitesse des véhicules.

Clôture de la séance à 20H